

# Participation financière

Les occupants du foyer participent financièrement aux dépenses d'alimentation, d'hébergement et d'activités. Ils contribuent également aux tâches de la vie quotidienne (entretien des lieux, cuisine, et achats). Une caution de 50 euros est demandée à la remise des clés de la chambre.

## ◆ Barèmes pour le collectif

### ◇ Personne sans ressource :

Pas de participation demandée. Possibilité de demandes ponctuelles d'aide financière pour les produits d'hygiène, frais de transports, autre.

### ◇ Personne ayant des ressources

La participation se calcule au prorata.

Jusqu'à 200€ :	10 % des ressources
Inférieures au RSA :	25% des ressources
Inférieures à l'AAH :	40% des ressources
Supérieures ou égales à l'AAH :	330 €

## ◆ Barèmes pour le semi-collectif

La participation financière s'élève à 150€ par mois. Elle comprend uniquement les dépenses inhérentes au logement. Elle ne comprend pas l'alimentation.



Métro : Tolbiac - Ligne 7

Bus : 62, 47

## ACT LA BERLUGANE

71, 73 avenue d'Italie  
75013 PARIS

Téléphone / fax : 01 45 86 75 90

Email : alexandre.pedron@cognacq-jay.fr



## ACT LA BERLUGANE

*Appartements  
de Coordination  
Thérapeutique*



71, 73 avenue d'Italie, 75013 Paris

## Présentation générale

Les ACT LA BERLUGANE sont une structure à but non lucratif, gérée par la Fondation COGNACQ - JAY, reconnue d'utilité publique en 1916, qui intervient dans les secteurs sanitaires, médico-sociaux et éducatifs.

Fondé en 1995, le foyer LA BERLUGANE a pour vocation l'accueil et la prise en charge des personnes atteintes d'une pathologie chronique grave en situation de précarité.

Créée à l'initiative de l'Hôpital COGNACQ - JAY, afin de répondre aux besoins d'autonomisation et de réinsertion de cette population, issue principalement du milieu hospitalier, LA BERLUGANE est une structure parisienne de 20 places, répartie en 9 appartements, dont 6 au coeur d'un ensemble collectif d'habitations, à proximité de la Place d'Italie.

### ◇ *En collectif :*

Deux appartements disposant de 4 chambres individuelles meublées, d'une cuisine équipée, de deux salles de bains et d'un salon salle à manger.

### ◇ *En semi-collectif :*

Cinq appartement de 2 chambres, d'une salle de bains et d'une cuisine équipée, un studio et un T2 pour une famille.



## Le public concerné

Le foyer accueille des hommes et des femmes majeurs, en situation d'exclusion, et ayant besoin d'un suivi coordonné sur le plan médical, social ou psychologique.

## Les caractéristiques de la prise en charge

Les résidents accueillis ont chacun un référent nommé en début de séjour, qui les aide au quotidien dans l'élaboration, le suivi et la réalisation de leur projet personnalisé.

Le séjour est ponctué par des bilans à échéance régulière.

### ◇ *En collectif :*

L'accompagnement individuel se double d'une prise en charge collective : la dynamique de groupe est impulsée par la prise des repas en commun, la proposition d'activités culturelles et sportives, et l'organisation de séjours.

### ◇ *En semi-collectif :*

L'accent est porté sur l'autonomie en ce qui concerne la gestion du quotidien. La prise en charge socio-éducative est assurée dans le cadre d'un suivi hebdomadaire.

LA BERLUGANE constitue ainsi une structure relais qui permet aux résidents d'accéder à un mieux-être, une réinsertion.

## Règles de fonctionnement

Un livret d'accueil, un règlement intérieur ainsi que le règlement de fonctionnement sont remis au résident à son arrivée. Ces documents définissent le cadre du foyer et rappellent les droits et devoirs de chacun. Ils visent à contribuer à la sérénité des lieux dans le respect de chacun et pour le bien de tous.

## L'équipe

L'équipe de LA BERLUGANE est pluridisciplinaire et assure la prise en charge éducative, sociale, psychologique ainsi que la coordination des soins médicaux et infirmiers.

Elle est composée :

D'un chef de service, de deux éducateurs spécialisés, d'une assistante sociale, d'une maîtresse de maison et d'un psychologue.

Un médecin et une infirmière assurent la coordination médicale.

La direction est assurée par le directeur de l'hôpital Cognacq-Jay, situé dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement.

Pour toute information complémentaire, contacter Alexandre PEDRON

Tél. : 01.45.86.75.90

Email : [alexandre.pedron@cognacq-jay.fr](mailto:alexandre.pedron@cognacq-jay.fr)